

Nouveauté à Brossard
**La Ville offre cinq collectes des résidus verts
aux citoyens ce printemps**

Brossard, le 10 mai 2013 – La Ville de Brossard est fière d'offrir à tous ses citoyens cinq collectes dédiées au ramassage des résidus verts ce printemps. Il s'agit de deux collectes de plus que l'an dernier, qui auront lieu au cours des mois de mai et juin. Une façon écologique et pratique de se départir de ce type de matières.

Dates

Les collectes se tiendront les mardis **14, 21 et 28 mai** ainsi que les **4 et 11 juin**.

Matières acceptées

- Feuilles mortes
- Ballots de branches ficelées (1 m de long par 5 cm de diamètre, tout au plus)
- Résidus de plates-bandes et de jardin
- Chaume (enchevêtrement de tiges et de racines mortes)

Contenants et sacs acceptés

Il est recommandé d'utiliser des contenants réutilisables rigides, en métal ou en plastique, munis de poignées et sans couvercle, ainsi que des contenants dégradables tels que des sacs en papier et des boîtes en carton. Les sacs en plastique transparents ou orange sont aussi acceptés. Les résidus doivent être facilement identifiables. **Les sacs à ordures noirs ou verts ne sont pas acceptés.**

Les résidus verts doivent être déposés en bordure de la rue après 20 h la veille de la collecte ou avant 7 h le jour même.

La Ville a observé une augmentation de la participation citoyenne lors des collectes vertes de l'an dernier, l'incitant à accroître le nombre de cueillettes cette année. Ces dernières permettent d'éviter l'enfouissement des résidus verts, contribuant ainsi à réduire la production des gaz à effet de serre, responsables des changements climatiques.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec la **ligne Info-environnement** de la Ville en composant le 450 923-6371 ou en écrivant à info.environnement@brossard.ca.

– 30 –

Source : Direction des communications
Ville de Brossard
450 923-6360